

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 janvier 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 janvier 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS – SAI- P.A. LES PIERRAILLEUSES, MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000, ACQUISITION DE TERRAINS SUR FRONTENAY ROHAN ROHAN, GRANZAY-GRIPT ET ST SYMPHORIEN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Alain CHAUFFIER à Alain LECOINTE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS – SAI- P.A. LES PIERRAILLEUSES, MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000, ACQUISITION DE TERRAINS SUR FRONTENAY ROHAN ROHAN, GRANZAY-GRIPT ET ST SYMPHORIEN

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.411-2-4e du Code de l'environnement, impliquant pour la CAN l'acquisition de terrains au titre des mesures compensatoires Natura 2000 (FR n°5412007 dite Zone de Protection Spéciale Plaine de Niort Sud Est) relatives à la poursuite de l'aménagement du PA des Pierrailleuses,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2018,

Vu la convention cadre du 23 décembre 2014, et particulièrement son annexe 4 relative au Parc d'Activités « Les Pierrailleuses », conclue avec la SAFER POITOU-CHARENTES (délibération C06-05-2014),

Vu la convention du 20 octobre 2016 conclue avec le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) pour la gestion environnementale des parcelles (délibération C26-09-2016),

La SAFER ayant acquis à l'amiable une exploitation agricole auprès de la Coopérative Evolution, la CAN s'est portée candidate sur une partie de cette exploitation et a été désignée attributaire des parcelles suivantes, situées en périmètre Natura 2000-ZPS Plaine de Niort Sud-Est et présentant un intérêt ornithologique validé par la DREAL :

- Sur Frontenay-Rohan Rohan – YD 43 (1ha 49a 40ca) ;
- Sur Granzay-Gript – ZO 14 (3ha 98a 30ca) ;
- Sur Saint-Symphorien – YA 18 (1ha 60a 00ca) ;

soit un total de 7ha 07a 70ca.

Il est proposé au conseil de procéder à cette acquisition par préfinancement, selon un montant de 26 969,36 € auquel s'ajouteront les frais de stockage conformément aux dispositions de l'article 6.3 de la convention cadre du 23 décembre 2014.

Concernant la conclusion de l'acquisition auprès de la SAFER il est proposé de mandater Maître Christophe CAZENAVE, notaire à Frontenay Rohan Rohan.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les principes d'acquisition selon les modalités ci-dessus énoncées ;
- Autoriser le préfinancement de cette acquisition ;

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190201-C54-01-2019-DE Date de télétransmission : 07/02/2019 Date de réception préfecture : 07/02/2019
--

- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents afférents

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué